

AutoPartage Provence se développe ...

A compter du 15 septembre nous passons progressivement de 27 à 36 voitures avec la mise en service de 4 nouvelles stations qui s'ajoutent aux 11 existantes. Nous avons fait l'acquisition de 6 Peugeot 107 de couleur rouge et de 5 Fiat Grande Punto gris ou bleu métallisé.

... et descend dans la rue !

Le service d'AutoPartage Provence va vivre une véritable révolution en sortant de la confidentialité des parkings souterrains ! Et ce n'est qu'un début.... !

Le premier conseil municipal qui a suivi les élections, le 4 juin dernier, a adopté la délibération présentée par Mme Laure-Agnès CARADEC, Adjointe au Maire déléguée à la voirie, circulation et stationnement, visant à instituer un label "Autopartage Marseille" et à attribuer des places de stationnement public au profit des véhicules en autopartage. Notre coopérative a immédiatement déposé une demande de label et l'a obtenu.

Lundi 15 septembre, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, 4 nouvelles stations d'autopartage ont été mises en service.

Appel pour Stand d'AutoPartage Marseille à la Foire de Marseille

Appel à toutes les bonnes volontés pour participer à la tenue du stand dans l'espace Ville de Marseille à la Foire Internationale qui se tiendra au Parc Chanot du vendredi 26 septembre au lundi 6 octobre 2008, de 10 à 19 heures. Le vendredi 26 sera le jour de l'inauguration, en fin de journée, donc montage du stand avant et démontage le lundi 6 octobre.

Avez-vous découvert notre nouveau site Web ?

Notre site a changé : <http://www.autopartage-provence.com/> Qu'en pensez-vous ? N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et propositions de contenus, merci !

Sauvegardons nos forêts

Tenez-vous encore à recevoir vos factures imprimées sur papier et expédiées par la poste ? Ne pouvez-vous pas les télécharger sur Internet ? Pour ceux qui reçoivent encore leurs factures papier par la poste et qui acceptent de changer de formule, prière de nous en faire part, par téléphone (04 91 00 32 94), fax (04 91 00 32 99) ou courriel (contact@autopartage-provence.com)

De la bonne utilisation des voitures

Comme c'est une période de plage ou de déménagement, juste un petit rappel : vous êtes coresponsables de l'état des voitures :

- ◆ Evitez de rendre une voiture sale, extérieur et / ou intérieur.
- ◆ Pensez à vider les voitures de tous vos effets personnels (vérifiez le contenu du coffre !), n'oubliez pas canettes, bouteilles, prospectus etc ...les objets que nous récupérons sont conservés 3 mois dans nos locaux après avoir été signalés sur le site dans la rubrique « objets trouvés ».

Parkings

Pour nos nouveaux adhérents : si vous ne connaissez pas les emplacements réservés dans les parkings souterrains, adressez vous à l'accueil, ils se feront un plaisir (normalement) pour vous indiquer où se trouvent les voitures d'Autopartage.

Respectez la chaîne : elle est à mettre **impérativement** quand vous quittez la place. Si jamais en rentrant vous trouvez la place prise, garez vous où vous pouvez et faites nous part immédiatement du numéro et du niveau de la place que vous avez trouvée. Pour cela appelez le 04 72 17 13 64. La chaîne est simplement accrochée, sans cadenas, aux potelets et cela se révèle suffisamment dissuasif.

Attention : dans le parking Préfecture, pour ouvrir la chaîne, il faut utiliser le mousqueton qui est au milieu de la chaîne.

Démarrage

C'est la carte d'adhérent qui autorise le démarrage du véhicule. Si la clef ne fait pas démarrer le moteur, coupez le contact et repassez la carte devant le lecteur – de l'intérieur.

Carburant

La carte TOTAL et vos deux codes personnels vous permettent de faire le plein chez TOTAL. Chez les autres (SHELL, BP, AGIP etc...) demandez une facture avec TVA que vous nous faites parvenir (134 rue de Rome 13006 Marseille). Elle sera déduite de votre prochaine facture.

Dérouleurs

Vous avez pu constater que nous accrochons les clefs de contact à des dérouleurs afin de « soigner » l'instinct de propriétaire de certains qui empochent les clefs et qui partent avec ! Pendant l'utilisation du véhicule, laissez toujours les clefs à l'intérieur, verrouillez et déverrouillez le véhicule avec votre carte d'adhérent.

Si vous avez besoin de la clef de contact pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant, il suffit de dégrafer le bouton pression qui retient l'enrouleur à la clef et d'y raccrocher celle-ci après l'opération. Rien de plus simple !

Même principe pour la carte d'abonnement au parking quand elle est à badger devant la borne de sortie et d'entrée.

Ces dérouleurs sont à manier avec délicatesse ! Merci !

Le témoin d'utilisation

Sous forme d'un voyant rouge (ou vert), il s'allume lorsque vous déverrouillez la voiture pour la première fois. Il indique que votre temps d'utilisation a commencé. Lorsque vous avez ramené la voiture à son emplacement de départ et que vous n'en avez plus besoin, coupez le contact et éteignez le par simple pression rapide. Cela nous indique la fin de votre utilisation.

S'il est éteint par inadvertance en cours d'utilisation, soit vous vous en rendez compte tout de suite, dans ce cas vous le rallumez par simple pression, soit vous ne vous en rendez pas compte tout de suite : votre réservation a été interrompue. Appelez tout de suite le 04 72 17 13 64 pour faire réactiver votre réservation.

S'il se met à clignoter, c'est que vous avez dépassé votre temps de réservation : il est grand temps de nous en faire part ! Un utilisateur suivant attend peut être déjà le véhicule !